

La guerre contre le terrorisme lancée par les États occidentaux après les attentats du 11 septembre a bouleversé le droit pénal et favorisé la montée en force d'un modèle prédictif. Transposition sur le plan intérieur des guerres préventives menées par l'administration G.W. Bush, il conduit à la mise en place de dispositifs destinés à repérer les signes avant-coureurs de passage à l'acte violent : surveillance automatisée des comportements suspects sur Internet ou dans les espaces publics, évaluation actuarielle de la dangerosité sociale, détection de la radicalisation politique ou religieuse par des programmes toujours plus intrusifs, prédiction des événements « à risque » au moyen d'algorithmes. La doctrine du pré-terrorisme instituant une présomption de culpabilité à rebours du droit pénal classique est l'alibi d'un contrôle social toujours plus étroit exercé sur les citoyens. Elle rappelle que gouverner, c'est avant tout prévoir. Rendre la société toujours plus transparente tandis que les rouages du pouvoir restent dans l'opacité traduit une volonté de l'exécutif de reprendre la main face au chaos provoqué par les politiques libérales, de retrouver une légitimité perdue dans sa désertion du terrain économique et social. À terme, ne risque-t-elle pas de menacer les fondements mêmes de la démocratie en remettant en cause l'équilibre des pouvoirs ?

Nicolas Bourgoin, né à Paris en 1962, docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, expert-démographe, est enseignant-chercheur en démographie sociale et chercheur au Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LASA-UBFC). Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles consacrés à l'analyse du contrôle social et de son évolution historique.

Collection « Logiques Sociales »
dirigée par Bruno Péquignot

ISBN : 978-2-343-13155-9
26 €



L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

Surveiller et prévenir

L'ère de la pénalité prédictive

